

CCAS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre, à dix-sept heures, les Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis à l'hôtel de ville sous la présidence de Bruno Beuzit, vice-Président du CCAS.

Etaient présents : M.BEUZIT - Mme FLOC'H - Mme CORNEC-
M.SALMON- Mme PESTEL - M.DUBRUNFAUT - M.COSSON - Mme PASCO -
Mme REY - M. PERROT - Mme GALLERNE

Etaient absents excusés : Mme EL AMAOUI - M. MOULIN (pouvoir M.
BEUZIT) - Mme BOULIN (pouvoir M.DUBRUNFAUT) - Mme BARTEAU -
Mme ORAIN-GROVALET (pouvoir Mme GALLERNE)

Participaient également à la réunion : Jérôme TRETON - Valérie
DESMOULINS - Claudie GICQUEL - Danièle BURLOT

☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺

DB2023/48 : BIENS MIS EN REFORME – CCAS - 2023

Les biens matériels mis en réforme doivent sortir du patrimoine et font l'objet d'écritures non budgétaires dans la comptabilité du receveur municipal sur présentation d'un état validé par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité PREND ACTE de l'état de sortie de patrimoine des biens réformés concernant le CCAS (détail en annexe).

Le vice-Président du CCAS,

Bruno BEUZIT



Official stamp: CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, PLOUFRAGAN, 22440